

ÊTRE ET SE CONNAÎTRE
AU XIX^e SIÈCLE

Littérature et sciences humaines

textes recueillis par

John E. Jackson, Juan Rigoli & Daniel Sangsue

Préface d'Alain Corbin

Les éditions
METROPOLIS

*Les Mémoires au XIX^e siècle:
identification d'un genre*

Damien Zanone

Les Mémoires et la connaissance de soi : approcher les Mémoires du XIX^e siècle (je me limiterai à ceux publiés en France dans la première moitié de ce siècle) avec un tel enjeu est presque cruel, poétiquement s'entend, tant ces textes paraissent peu faits, de prime abord, pour y donner un écho favorable. On écrit ses Mémoires pour faire valoir une carrière plutôt que pour explorer une personnalité, on les écrit donc pour être connu plutôt que pour se connaître. Tout entiers occupés de la représentation de soi, ces textes semblent laisser peu de place à la connaissance de soi.

Les Mémoires offrent donc un point de vue décalé pour aborder la question de la connaissance de soi. Mais c'est que plus largement, ces écrits publiés en très grand nombre dans les années 20 et 30 du XIX^e siècle sont un peu décalés ou mal classés dans la famille des écritures à la première personne : à côté de l'autobiographie et du journal intime, ils restent des

parents pauvres de la critique. L'impact et le prestige des *Confessions* de Rousseau – et, accessoirement, le succès critique des propositions de Philippe Lejeune – sont à ce point déterminants que tous les textes postérieurs à Rousseau qui font un récit de soi à la première personne sont spontanément reçus par nous dans le cadre d'un horizon d'attente générique qui est celui de l'autobiographie : la connaissance de soi y est un enjeu d'écriture, voire une promesse (« chacun ne connaît guère que soi », écrit Rousseau ; ou encore « je sens mon cœur »¹). Plus particulièrement, cette attente pèse sur les textes rédigés dans la première moitié du XIX^e siècle, dans l'époque dite « romantique » par l'histoire des idées et de la littérature : on retient en effet que cette période littéraire se caractérise par une expansion du « moi » dans l'écriture, phénomène qui a ses appellations consacrées (culte du moi, égotisme).

Or les mémorialistes s'emploient souvent, de manière délibérée, à décevoir l'attente du côté du « moi » : ils restent généralement empêtrés dans la morale littéraire du « moi haïssable » et tiennent l'écart de conduite rousseauiste pour un contre-exemple. En restant à l'écart de l'écriture de soi, ces auteurs rencontrent cependant un autre enjeu dominant leur époque : l'écriture de l'histoire. Celle-ci, alors, n'a pas encore rallié le secteur, en voie de constitution théorique, des sciences humaines : mais ce ralliement est imminent, l'histoire vit ses derniers moments d'insouciance littéraire. Écrire en vue de servir l'histoire et de la connaître mieux, telle est l'attitude légitimante pour les mémorialistes : avec elle,

ils s'inscrivent au cœur des préoccupations de leur temps. C'est un lieu commun de l'histoire littéraire de signaler comme un trait spécifique du romantisme français (par rapport à celui des autres nations européennes) le fait d'avoir posé l'histoire, et avec elle la politique, comme un de ses thèmes majeurs. L'inflexion française du romantisme tiendrait dans l'articulation entre expression de soi (commune à tous les romantismes) et expression de l'histoire. Dans le langage synthétique des manuels d'histoire littéraire, cela est volontiers transcrit par la juxtaposition de deux formules qui disent une double postulation : culte du moi, culte de l'histoire.

Les Mémoires, parce qu'ils contraignent leurs auteurs, que ceux-ci le veuillent ou non, à articuler ensemble un discours sur le monde et un discours sur soi, semblent le genre de la situation. Cette forme d'écriture paraît si bien correspondre aux besoins de l'époque que celle-ci peut être tenue pour l'occasion poétique favorable qui aurait dû les constituer comme un genre stable. Or la chose ne s'est pas passée ainsi et c'est à en comprendre les raisons que se consacrera la suite de cet article. Pourquoi les Mémoires du XIX^e siècle ont-ils failli, sanctionnés par le bien peu de mémoire que leur réserve la postérité ?

Certes, il existe un texte éminent qui semble là pour dire le contraire : le croisement du discours sur soi et du discours sur le monde est bien l'emplacement exact qu'occupe le monument littéraire de la première moitié du XIX^e siècle français : les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Mais il se trouve que durant les

trente années qui précèdent leur publication en 1848, plus de quatre cents autres titres de Mémoires ont été publiés dont il n'est pas exagéré de dire que pas un ne survit dans la mémoire littéraire générale – et c'est à peine mieux dans la mémoire des historiens. Pour rendre compte de cette situation, on devine bien quelle peut être l'explication facile, académique : on dira que Chateaubriand est un grand écrivain – pour ne pas dire un génie –, ce que n'ont pas été, par exemple, Fouché (ministre de tous les régimes depuis la Révolution) ou la duchesse d'Abrantès (amie intime de Napoléon), deux personnages parmi ceux dont les Mémoires firent grand bruit, mais l'espace d'un moment seulement.

Ma volonté est de ne pas me satisfaire de cette explication rassurante, parce que positive et psychologique. Je ne pense pas que les quelque quatre cent cinquante Mémoires publiés entre 1815 et 1848 sont tombés dans l'oubli parce que la proximité d'un chef-d'œuvre les a légitimement déclassés et enterrés. Je voudrais, pour comprendre ce phénomène, essayer une explication de type poétique : avec l'idée que c'est en eux-mêmes, dans leur discours interne – et non pas écrasés par une contiguïté externe – que ces écrits se sont montrés faillibles. Il s'agit de rendre raison de la fragilité poétique qui a empêché les Mémoires, alors même que la situation leur était propice, de se constituer comme un genre stabilisé dans la mémoire collective. Et je pense que la contrainte morale dont leurs auteurs n'ont pas su sortir, leur inaptitude à accepter l'enjeu de la connaissance de soi ont été décisives pour condamner

ces écrits au raidissement et à la paralysie dans une forme inactuelle.

Pour mener cette réflexion, je commencerai par ramener à notre mémoire les grandes lignes du phénomène éditorial qui met en avant les Mémoires dans les années 1820 et 1830, avant d'explorer certaines hypothèses quant à leur faillibilité générique. La suite de l'article offrira donc tour à tour l'aspect d'une enquête d'histoire littéraire et d'une réflexion de type poétique.

L'engouement pour les Mémoires : un phénomène d'édition

Tombés dans l'oubli : non seulement on ne lit plus guère aucun de ces Mémoires de la première moitié du XIX^e siècle, mais on a même oublié l'ampleur qu'a eue leur production et l'engouement qu'ils ont suscité. À moins de s'intéresser à la question et de mener enquête, on n'en trouve que des échos résiduels, indirects, comme par exemple lorsqu'on lit *Illusions perdues* de Balzac : on y voit le jeune Lucien de Rubempré, fraîchement débarqué à Paris, qui échoue à faire publier son recueil de sonnets ; il tombe alors sur le libraire-éditeur Dauriat qui lui donne la clé du succès en lui conseillant d'écrire plutôt un roman historique ou bien des Mémoires pour le compte d'un autre. Or Balzac construit ouvertement son personnage de Dauriat d'après la figure de Ladvocat, libraire-éditeur le plus en vue à l'époque de la Restauration et qui a fait sa fortune sur le commerce des Mémoires. On parle

alors – l'expression se trouve dans les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès² – d'une « fièvre de Mémoires ». Je passerai brièvement sur les causes du phénomène, pour mieux en décrire ensuite les manifestations. Rappelons que cela se produit à la conjonction d'éléments propices :

- un contexte psycho-historique : se développe, après Waterloo, une fascination pour l'histoire contemporaine, c'est-à-dire pour l'histoire de la Révolution et de l'Empire. Ces événements récents apparaissent comme des prodiges, sans précédents dans l'histoire antérieure, et qui réclament d'être repris dans le discours afin d'être pensés et décryptés.

- un contexte épistémologique : la curiosité portant sur le passé récent est renforcée par l'extraordinaire promotion dont bénéficie l'histoire dans le champ du savoir. Dans le paysage intellectuel de la période, elle fixe tous les prestiges : clé de compréhension du monde et modèle de récit.

- un contexte légal : l'abolition de la censure sur les livres à partir de 1815. Ce qui était tu auparavant demande à être dit.

- un contexte technique et économique : l'entrée du livre dans le monde du marché. Des évolutions dans les procédés de fabrication et de diffusion font que, désormais, la production et le commerce des livres deviennent une activité lucrative. C'est d'ailleurs, comme le dit Lukács³, ce que raconte *Illusions perdues* : l'entrée dans l'ère de la « capitalisation de l'esprit ».

Comment se manifeste le phénomène d'édition des

Mémoires ? Je me contenterai, pour l'évoquer, d'en dégager trois aspects marquants qui correspondent aussi à trois étapes successives :

- la réédition systématique de Mémoires anciens.
- la publication de Mémoires inédits.
- la prolifération de Mémoires apocryphes.

La réédition systématique de Mémoires anciens

Avant sa réalisation concrète en librairie, le phénomène trouve son impulsion idéologique dans l'ouvrage qui, à l'orée du siècle (en 1802), semble ouvrir en France toutes les grandes voies qu'empruntera la vie de l'esprit dans les années suivantes : le *Génie du christianisme*. Dans le chapitre qu'il y consacre à l'histoire, Chateaubriand pose la grande question : « pourquoi n'avons-nous que des mémoires au lieu d'histoire, et pourquoi ces mémoires sont-ils pour la plupart excellents ? »⁴ Le « nous » qui s'exprime porte un écho national : le caractère des Français serait « peu favorable au génie de l'histoire »⁵, telle que les historiens la mettent en livres dans un discours distancié ; en revanche, les Mémoires seraient une forme d'expression privilégiée du « génie français », et fournissent un type de narration historique précieux, et même plus irremplaçable que celui des historiens. Chateaubriand remonte loin dans les siècles pour illustrer cette exception française, et ce faisant il identifie une tradition : « depuis le sire de Joinville, jusqu'au cardinal de Retz, depuis les mémoires du temps de la Ligue, jusqu'aux

mémoires du temps de la Fronde, ce caractère se montre partout »⁶. Et Chateaubriand de conclure par un vibrant appel : « qu'on ouvre nos mémoires »⁷.

Or, à partir de 1819, ce vœu est exaucé. C'est alors en effet que commence à paraître la première grande édition récapitulative de Mémoires anciens : il s'agit de la *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, présentée par Claude-Gabriel Petitot. C'est une entreprise éditoriale énorme : elle est menée sur dix ans et voit s'aligner pas moins de cent trente volumes ! Comme le dit son titre, elle prétend couvrir l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la paix de Paris conclue en 1763. Elle est menée avec un esprit de sérieux inébranlable : l'authenticité des documents est toujours attestée et l'encadrement critique des textes donne lieu à un travail savant, avec des notices copieuses et érudites. Le souci nettement exprimé est double : historique et bibliophilique. Et le succès est à la hauteur des efforts consentis : tant du point de vue commercial (étant donné le risque d'une telle opération) que du point de vue intellectuel. L'histoire est alors tenue pour la clé de voûte de tous les savoirs et les meilleurs esprits du moment (Augustin Thierry, par exemple) sont enthousiasmés.

Ce succès est enfin confirmé par le fait qu'il suscite bientôt des imitateurs qui vont combler les espaces chronologiques laissés vacants par la collection de Petitot. D'une part, en amont, on voit paraître la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième*

siècle ; d'autre part, en aval, est lancée, dès 1821, la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* de Berville et Barrière. Mises bout à bout, les trois collections donnaient le sentiment un peu vertigineux de couvrir toute l'histoire de France, « depuis la fondation de la monarchie » jusqu'à la Révolution. Du Moyen Âge lointain jusqu'à la période contemporaine, les Mémoires sont ainsi constitués en un corpus homogène, identifié sous l'aspect d'une tradition qui n'aurait jamais failli et qui, d'un seul coup, écrase les contemporains du prestige de ses deux cent treize titres.

La publication de Mémoires inédits

Nombre de ces contemporains vont réagir en publiant leurs propres Mémoires. La *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* en particulier, en s'emparant de la période quasi contemporaine avec des Mémoires publiés posthume, fait des émules : des personnalités écrivent et publient leurs Mémoires à titre individuel, sans les faire entrer dans des collections. Elles le font de leur vivant, comme un geste personnel et social fort. Madame de Genlis est la première à le faire en 1825 ; elle est à l'époque renommée comme écrivain de premier plan, mais aussi comme personnage qui a traversé de manière douteuse tous les régimes politiques. Pour cette dernière raison, et pour le fait qu'elle ne se prive pas de dire tout le mal qu'elle pense de la plupart de ses contemporains, ses Mémoires font beaucoup de bruit et fixent une réputation cancannière pour

ces sortes d'écrits. À leur suite, les publications de Mémoires concernant l'époque récente se multiplient.

Grosso modo, après l'impulsion donnée par les grandes collections savantes au début des années 1820 (confirmation de la rentabilité commerciale et légitimation intellectuelle du genre), et après le précédent créé par Madame de Genlis, de nombreux acteurs de la Révolution et de l'Empire qui avaient préféré rester discrets au début de la Restauration cèdent à la pression de la demande. Et la notion d'acteur de la Révolution et de l'Empire est souple : quiconque a approché de près ou de loin Marie-Antoinette ou Napoléon, comme chef d'État-major ou comme femme de chambre, s'estime légitimé à laisser des Mémoires. Culturellement, tout ce qui touche à l'histoire est désormais tenu pour sacré et des personnages comme Marie-Antoinette ou Napoléon sont honorés comme des emblèmes incontestés de l'histoire.

Ainsi les Mémoires se répandent et se multiplient au gré d'un principe de génération qui semble s'emballer : les « révélations » apportées par tels mémorialistes en appellent d'autres qui veulent corriger les précédentes, et cela crée rapidement une dynamique de la mémoire historique contemporaine, par besoin de totaliser le champ des événements récents.

La période de production la plus forte se situe ainsi entre 1825 et 1835 à peu près, avec un pic à l'extrême fin des années 20. Tous les témoignages concordent alors pour faire le constat d'une « fièvre de Mémoires », ou encore d'une « manie », d'une « vogue peu commune » ou tout simplement d'une « mode ». Ces termes généra-

lement dépréciatifs se rencontrent sous la plume des mémorialistes eux-mêmes qui les emploient pour surmonter la fausse honte qu'il peut y avoir à suivre une mode.

La prolifération de Mémoires apocryphes

J'appelle ici Mémoires apocryphes ce que je pourrais aussi bien appeler pseudo-Mémoires et que les contemporains désignent parfois comme « Mémoires de fabrique » pour désigner les conditions de leur confection. Constatant l'intérêt du public pour les Mémoires, des libraires-éditeurs en tirent profit en suscitant la fabrication sur mesure de Mémoires qui développent à l'envi les éléments dont on pense qu'ils font le succès du genre et qui sont promus comme recettes. En conséquence, sur un plan heuristique, cela donne une valeur spécifique à ces textes : délibérément fabriqués pour être tels que des Mémoires doivent être, et étant de fait des caricatures de Mémoires, ils mettent généralement à nu des ficelles qui seraient celles de l'écriture mémorialiste.

La mode de ces pseudo-Mémoires est lancée en 1827, quand les libraires-éditeurs constatent l'énorme succès des *Mémoires d'une Contemporaine*, texte plus ou moins anonyme (ou, pour être plus précis, écrit à plusieurs mains et énonçant à la première personne la vie d'une aventurière, Ida Saint-Elme, qui existait véritablement et a accepté de se prêter au jeu en remplissant le rôle social de référent).

Ces textes sont généralement de deux sortes : ou bien attribués à un personnage historique réel, mais décédé, dont on aurait retrouvé les papiers ; ou bien attribués à un personnage inventé de toutes pièces, dont le seul mérite est d'avoir été, durant les quarante dernières années, l'ami de tous et le témoin de tout. La recette commerciale fonctionnant bien, cette fabrique de faux s'emballa très vite, au profit de quelques libraires-éditeurs spécialisés (Ladvocat, Mame). L'inflation de faux est alors spectaculaire : en 1830, tous les personnages qui n'avaient pas laissé de Mémoires s'en trouvent dotés !

On se doute qu'un tel phénomène n'a pas manqué d'être condamné par les esprits sérieux de l'époque : par exemple Augustin Thierry ou Chateaubriand. Ce qui, rétrospectivement, fait sens, c'est que l'engouement éditorial en faveur des Mémoires est un phénomène intense mais relativement bref : plusieurs centaines de Mémoires publiés sur une quinzaine d'années seulement (principalement de 1819 à 1834, avec un déclin dès la deuxième moitié des années 1830). L'histoire de ce phénomène peut se lire comme une trajectoire : moins de dix ans auront suffi pour lire une sorte de fable avec grandeur et décadence. Au début des années 20, s'imposent de manière solennelle les collections récapitulatives de Mémoires anciens, scrupuleusement amassés au gré de recherches dans les archives des siècles passés et qui enthousiasment le public lettré ; à la fin des années 20, on constate déjà la prolifération de faux qui font la fortune des uns et le

scandale des autres, qui font que tous haussent les épaules (d'amusement ou d'agacement) quand sortent chaque semaine des prospectus annonçant la publication prochaine de nouveaux Mémoires. Le dégoût est bientôt là, qui tarit cette production dans les années 1840. La publication des *Mémoires d'outre-tombe* en 1848, Mémoires rédigés pendant plus de trente ans – c'est-à-dire pendant toute la période précédemment évoquée – apparaît comme un point d'orgue tardif.

Or c'est l'ensemble de ce phénomène qui s'est d'un bloc affaissé dans l'oubli : faillite solidaire qui a emporté aussi bien le vrai que le faux, les Mémoires des premiers rôles historiques que des seconds couteaux, des hommes que des femmes, des royalistes que des bonapartistes, *etc.* C'est cette faillite collective que je voudrais maintenant interpréter.

L'incapacité à se faire « genre »

Il n'est pas satisfaisant pour l'esprit d'approcher cette déroute d'un genre comme l'accumulation fortuite et contingente de déroutes singulières. Une telle interprétation pourrait s'épancher sur le mode du regret : dommage qu'il ne se soit pas trouvé, en plus de Chateaubriand, deux ou trois personnalités brillantes capables de donner des Mémoires plus aptes à résister au temps... Il me semble, en fait, que le problème ne se situe pas d'abord dans la plus ou moins grande qualité de plume des différents mémorialistes, mais dans la forme même à laquelle ils ont attaché leur écriture.

Pour interroger ces textes du point de vue de la poétique, je me donnerai un cadre conceptuel à la fois souple et précis: celui qu'expose Jean-Marie Schaeffer dans *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?*⁸. Cet ouvrage ne recule pas devant la technicité des termes, mais en même temps maintient une certaine souplesse théorique: en effet, Jean-Marie Schaeffer n'y propose pas une nouvelle théorie des genres, mais une réflexion seconde et critique sur les conditions mêmes de toute théorie des genres. Mon propos n'est évidemment pas ici de reprendre le détail de son exposé, mais seulement d'en isoler les éléments qui vont me permettre de penser la situation des Mémoires dans la première moitié du XIX^e siècle. Il faut pour cela rappeler quelques éléments forts de l'argumentation de Schaeffer.

Il s'emploie à dénoncer les théories essentialistes pour lesquelles les genres ont une existence en soi, au même titre que les textes, et qui conçoivent la réalité littéraire comme l'interaction de ses deux éléments (genres et textes), les premiers pouvant être identifiés comme l'essence et le principe des seconds. Schaeffer montre que ces discours essentialistes conduisent à des impasses et propose plutôt de parler des genres sans les penser en terme d'essence: le souci du poéticien, dit-il, ne doit pas être d'identifier des essences au nom desquelles classer les œuvres; ce doit être de rendre plus intelligibles les relations des œuvres entre elles et, pour cela, de prendre en compte les distinctions génériques en tant qu'indices légués par la tradition. C'est pourquoi la réflexion sur les genres sera d'abord et avant tout une réflexion sur les noms des genres:

l'identité d'un genre est celle de son nom et la compétence générique (celle qui met en relation un texte et un genre) se situe chez les auteurs et les lecteurs, mais en aucun cas dans les textes eux-mêmes. Sur ces prémisses, la tâche d'une théorie des genres bien comprise peut être redéfinie: non pas proposer de nouvelles définitions de genres, mais analyser le fonctionnement des noms génériques en cours et voir à quoi ils réfèrent.

Ainsi, remplissant lui-même ce programme qu'il vient de se donner, Jean-Marie Schaeffer dégage ce qu'il nomme quatre logiques génériques, ou bien encore quatre modèles de généricité, c'est-à-dire quatre manières, pour les noms de genre, d'entrer en relation avec les textes:

- soit le texte exemplifie une propriété énonciative, un acte intentionnel: par exemple un récit est un texte où quelqu'un raconte, une complainte module une plainte.

- soit le texte applique une règle: par exemple, c'est le respect de certaines conventions régulatrices qui fait tenir un texte particulier pour un sonnet.

- soit le texte s'inscrit dans une relation généalogique avec d'autres textes, une classe de textes se constituant alors de manière historique et progressive. En amont de cette lignée textuelle, il y a un texte ou un groupe de textes qui tiennent lieu de modèle. L'épopée, par exemple, se caractérise en référence à Homère, ou l'essai, en référence à Montaigne.

- soit le texte est mis en relation avec d'autres textes au nom d'analogies avec d'autres textes, ressemblances constatées mais qui restent causalement indéterminées.

Par exemple, c'est de cette manière qu'on peut se permettre de caractériser tel récit chinois du XVII^e siècle comme une nouvelle, quand bien même la notion de nouvelle est proprement occidentale.

Chaque nom de genre entre en relation avec les textes auxquels il est accolé selon l'une de ces logiques. Or, et c'est là que j'en reviens aux *Mémoires*, on constatera que le nom de ce genre, «*Mémoires*» (au pluriel), peut s'entendre concurremment selon deux de ces logiques :

– d'une part, le terme de *Mémoires* exemplifie une propriété, un acte intentionnel (Schaeffer dirait même un «*universel pragmatique*») : la mémoire et, plus particulièrement pour les textes qui m'occupent, la mémoire historique. Cela correspond d'ailleurs, et évidemment, à l'étymologie, puisque de la mémoire on est passé au *mémoire* (masculin singulier) pour désigner, dit Furetière, un «*écrit sommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire se souvenir de quelque chose*», et ensuite aux *Mémoires*, qui sont des actes de remémoration. Bref, des *Mémoires*, ce sont des livres où l'on exemplifie l'acte de se souvenir, et des *Mémoires* historiques, des ouvrages où l'on se souvient de la période historique qu'on a traversée.

– d'autre part, le terme de *Mémoires* prend sens, au XIX^e siècle, dans la déférence à une généalogie où il trouve caution et prestige : celui des *Mémoires* aristocratiques publiés dans le cours des siècles antérieurs. Les mémorialistes du XIX^e siècle étaient bien placés pour se rappeler cette tradition puisque, on l'a vu, remettre

en circulation la masse des *Mémoires* anciens a été une des grandes entreprises éditoriales de leur temps. En ce sens, la fonction de ces grandes collections a été de ressaisir d'un coup une lignée textuelle : de la constituer comme telle, de l'identifier – et de la valoriser – comme une tradition spécifiquement française.

Deux logiques de généricité ont donc coexisté pour les *Mémoires*. L'une s'accomplit dans la référence des auteurs à eux-mêmes : dans le besoin d'exprimer sa mémoire à la suite d'une période historique troublée, geste qui amène à centrer sur soi le discours, à singulariser l'énonciation. L'autre s'accomplit dans la référence à une norme d'écriture : dans l'émulation de continuer une tradition d'écriture porteuse d'un orgueil national, geste qui amène à se rallier à une norme, en ancrant le principe du discours en dehors de soi.

La conjonction de ces deux éléments est précisément ce qui rend le moment, dans les années 1820 et 1830, propice pour les *Mémoires* : et de fait, quantitativement, des publications répondent à cet appel. Mais poétiquement, il en va tout autrement : la conjonction n'est pas si favorable, elle prend l'aspect d'une concurrence néfaste.

Pour chaque mémorialiste, le modèle directement assumé est celui qui consiste à donner un prolongement à la grande tradition française des *Mémoires*, pas celui qui consiste à prendre la plume pour dire «*je*» et noter ses souvenirs. L'ordre heuristique de la mémoire historique, qui voudrait que vienne d'abord la volonté de raconter ses souvenirs et qu'ensuite on cherche des

modèles pour savoir comment le faire, cet ordre est violenté : l'ordre pragmatique de création avoué par les mémorialistes est inverse à l'ordre effectif qu'ils ont probablement connu. La production de la norme prime sur la production de soi.

Rien ne le dit mieux, par exemple, que le prospectus qui annonce les *Mémoires* de Madame de Genlis en 1825. La rhétorique en revient presque à dépouiller l'auteur de tout rapport avec le texte, afin d'inscrire celui-ci dans la seule aliénation d'une tradition :

Ses *Mémoires* comprendront tout l'espace qui sépare les années de la monarchie touchant à sa dissolution, des années d'espérance de la monarchie renaissante [...]. Nous osons croire qu'aucun ouvrage ne tiendra une place plus *essentielle* entre les *Mémoires sur l'Histoire de France*, publiés par M. Petitot, et les *Mémoires sur l'Histoire de la Révolution française*, publiés par MM. Berville et Barrière. C'est le lien indispensable de ces deux grandes collections, que le public a si bien accueillies parce qu'elles étaient un besoin public⁹.

Les *Mémoires* de Madame de Genlis se recommandent comme le chaînon manquant entre deux collections : ils s'intègrent entre les deux comme la vie de l'auteur s'est inscrite entre deux époques.

L'identification générique des *Mémoires* se fait donc avant tout selon un modèle généalogique. Pourquoi pas ? Il y aurait alors une sorte de formalisme au principe de l'écriture des *Mémoires* : soumission à un ensemble de codes rhétoriques et thématiques façonnés par la tradition. Et il est vrai que certaines lignes de force manifestent, dans ces textes, l'héritage du modèle d'écriture antérieur. Par exemple, on retrouvera en eux

la bipartition qu'ont observée, pour les *Mémoires* des trois siècles précédents, des spécialistes comme Marc Fumaroli¹⁰ ou Pierre Nora¹¹ : entre *Mémoires d'épée* (où le protagoniste met en avant son rôle politique ou guerrier, comme chez le cardinal de Retz) et *Mémoires de cour* (où le narrateur se place en témoin de la vie de cour, ce qui l'amène à rencontrer une veine moraliste, comme chez Saint-Simon). Quand bien même on ne sert pas de la même manière le monarque selon qu'il s'appelle Louis XIV ou Napoléon, le modèle générique reste cependant le même, il n'est pas contesté. Dans le principe, on le respecte et on l'admire : il s'agit donc d'opérer la représentation du neuf avec le moule de l'ancien.

Mais dans la pratique, les contemporains de Napoléon et de Louis XVIII se révèlent bien malhabiles à manier ce moule : et ce n'est pas là, à mon sens, somme de défaillances particulières. C'est plutôt que le travail de la norme est perturbé par l'énergie nouvelle, moderne, qui anime l'expression à la première personne : celle-ci attire irrésistiblement la narration, en ces temps post-rousseauistes et post-révolutionnaires, dans les parages de la représentation et de la connaissance de soi. Dans les termes du cadre théorique de Jean-Marie Schaeffer, on dira que les *Mémoires*, du point de vue dominant des auteurs et des lecteurs, sont légitimés au départ par un régime de généricité généalogique ; mais que dans le cours même de la rédaction pour les uns, de la lecture pour les autres, c'est l'autre régime de généricité, par exemplification, qui se met en place, se développe et devient de plus

en plus puissant : les auteurs sont tentés de s'affranchir de l'anathème visant le « moi haïssable » ; les lecteurs deviennent à l'affût, quoi qu'ils prétendent, de ces moments de vérités singulières.

Ce travail du désir vis-à-vis du texte des Mémoires finit par miner leur identité : le conflit entre les deux modèles de genericité n'est pas résorbé dans le sein des textes (à l'exception des *Mémoires d'outre-tombe*, dont il faudra reparler) ; au contraire, il s'y donne à lire comme un affrontement sur un champ de bataille.

Le symptôme le plus éclatant de cette crise, c'est l'embarras rhétorique constant que les mémorialistes manifestent en doublant leurs récits d'un discours second sur la manière de le mener. Tout se passe comme s'ils pratiquaient un genre neuf, sans tradition, pour lequel aucun usage dominant ne serait fixé encore : toute décision d'organisation formelle doit donc être justifiée. Certaines grandes questions critiques reviennent constamment de Mémoires en Mémoires et sont de véritables foyers d'hésitation : concernant la composition interne des ouvrages, le ton à y adopter, le temps propice à la publication. Devant toutes ces questions, chaque auteur de Mémoires semble mis en demeure de se faire poéticien. Certes, cela est généralement fait d'un ton bonhomme, très caractéristique : point n'est besoin d'être versé dans Aristote pour avoir quelques idées sur la manière d'ordonner le récit de ses souvenirs. Il suffirait de faire preuve de bon sens : on a des souvenirs, on les transmet (régime de l'exemplification). Chacun énonce ses règles propres, qui n'engagent que lui, tout en réprimandant la manière de ceux qui ont compris

leur tâche autrement. Toutes ces questions, ainsi, suscitent une inflation de métadiscours, comme s'il n'y avait pas eu des centaines de titres antérieurs pour les trancher. Les mémorialistes semblent avancer à tâtons dans la pratique de leur écriture, par une démarche d'autorégulation constante : s'il y avait une norme, elle est mise à mal par l'énergie turbulente du moi énonçant.

Quand il s'agit de justifier une composition libre, désordonnée, un argument imparable consiste à rappeler l'ancrage de la composition des Mémoires dans les données de la mémoire psychologique. Prenons un exemple dans les *Mémoires* de l'ancien secrétaire particulier de Bonaparte sous le Consulat, Bourrienne :

Le lecteur a dû remarquer que je me piquais beaucoup moins de suivre l'ordre des temps que de rapprocher des événements liés entre eux par des rapports de ressemblance ou d'analogie. Il appartient aux auteurs de profession, qui font des livres avec des livres, de coordonner les faits historiques, qu'ils réunissent de manière à présenter un ensemble régulier, soumis, autant que possible, aux exigences de la chronologie ; mais il en est tout autrement, selon moi, quand un homme qui a vu beaucoup cède au désir de raconter ce qu'il a vu ; son livre serait, ce me semble, fort ennuyeux, si les cases de sa mémoire étaient tellement régulières, que ses souvenirs en sortissent un à un avec une désespérante symétrie¹².

Contre la « désespérante symétrie », les Mémoires sont une écriture vivifiée par le « désir de raconter » et, en amont, par la mémoire. Celle-ci, comme donnée psychologique, a ses principes que les Mémoires doivent s'efforcer de respecter, c'est-à-dire de mimer. Se plaindre que cette démarche occasionne des irrégularités, c'est tout simplement ne pas la comprendre :

c'est envisager le travail de la mémoire selon des données qui ne sont pas les siennes. Aucune prescription de type poétique ne peut tenir contre cela.

À se laisser aller ainsi à leur nécessité profonde, les textes de Mémoires semblent promis à trouver une assise rhétorique forte, une identité de discours marquée. Mais cette énergie de l'énonciation, pourtant, échoue dans son programme de subversion, car l'auto-censure faite au nom de la norme veille. Les mémorialistes sont attirés dans les parages du discours sur soi : mais ils n'arrivent pas à s'y sentir à l'aise et cassent la dynamique de leurs textes au moment où celle-ci les engage trop nettement dans la voie tracée par le « désir de raconter ». Avec une telle mauvaise conscience en son principe, l'écriture de Mémoires devient presque intenable puisqu'elle se prive de projet rhétorique cohérent. Pour nous, enclins à un mode de réception esthétique vis-à-vis de ces écrits, ils ne sont pas une entreprise viable.

C'est sur le fond de cette impasse qu'il faut apprécier la singularité littéraire des *Mémoires d'outre-tombe*. Des contradictions qui bloquent l'invention d'écriture de la plupart des mémorialistes, Chateaubriand fait un ferment d'invention poétique. On sait que son premier projet d'écriture, dont reste le manuscrit des *Mémoires de ma vie*, était plutôt d'ordre autobiographique (généricité par exemplification : se souvenir). Mais en cours de rédaction – et au fil des bouleversements politiques qui se produisent autour de lui –, Chateaubriand

élargit progressivement la représentation qu'il produit pour lui faire prendre en charge la marche du monde environnant¹³. Ce faisant, le texte qui devient les *Mémoires d'outre-tombe* s'inscrit dans le cadre d'une généricité généalogique, qui assume la filiation avec les Mémoires antérieurs.

Assumant cette filiation, Chateaubriand a plus ou moins effacé cette tradition... Telle est l'ironie de l'histoire du genre des Mémoires : les *Mémoires d'outre-tombe* sont devenus, pour la postérité, la référence pour penser les Mémoires comme genre, tout comme les *Essais* peuvent l'être pour l'essai. C'est une nouvelle logique généalogique qui se met en place et qui permet de penser la généricité des Mémoires : non plus la référence à une tradition, mais à un texte qui a pris la place de cette tradition et rayonne comme elle (sur des auteurs comme Malraux ou de Gaulle, par exemple). La conséquence, pour les mémorialistes du XX^e siècle, est la même que pouvait causer, pour ceux du XIX^e siècle, la publication en collections des Mémoires anciens : la dynamique de l'énonciation reste contrainte devant le prestige écrasant d'un référent qui vaut norme. La logique généalogique brime trop la logique par exemplification et l'écriture des Mémoires ne sait à laquelle des deux s'en remettre pour asseoir sa légitimité. Miné par ce tiraillement, le genre échoue à s'affirmer de manière stable.

NOTES

1. J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, p. 1148 et p. 5.
2. L. d'Abrantès, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Garnier frères, 1893, 10 vol. [Paris, Ladvocat puis L. Mame, 1831-1835, 18 vol.], vol. I, p. 181.
3. G. Lukács, *Balzac et le réalisme français*, trad. de l'allemand par P. Laveau, Paris, La Découverte / Poche, 1999, p. 50.
4. F.-R. de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 2 vol., vol. I, p. 440.
5. *Ibid.*, vol. I, p. 441.
6. *Ibid.*, vol. I, p. 440.
7. *Ibid.*, vol. I, p. 442.
8. J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Éditions du Seuil, « Poétique », 1989.
9. M^{me} de Genlis, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*, Paris, Ladvocat, 1825, 8 vol., vol. I, p. iii-iv.
10. M. Fumaroli, *La Diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, « Savoir : Lettres », 1994.
11. P. Nora, « Les Mémoires d'État : de Comynnes à de Gaulle », in P. Nora (dir.), *Lieux de mémoire. La Nation II*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1986, p. 355-400.
12. Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829, 10 vol., vol. V, p. 159. Je souligne.
13. Sur la manière dont Chateaubriand se distingue, parmi les mémorialistes de son temps, pour concilier l'écriture de soi avec une écriture du monde, je me permets de renvoyer à mon article « Le monde ou moi : les embarras poétiques des Mémoires historiques », *Le Moi, l'Histoire. 1789-1848*, textes réunis par D. Zanone, Grenoble, Ellug, « Bibliothèque stendhalienne et romantique », 2005, p. 23-38.